

## Questions orales

● (1430)

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE REPORTAGE PAR LA PRESSE DU PROJET DE VOYAGE DU  
PREMIER MINISTRE À L'ÉTRANGER

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Après s'être promené à dos de chameau en Arabie Saoudite, d'où il est reparti en jet pour avoir des entretiens en Europe, le premier ministre projette maintenant un autre voyage aux frais de la princesse en Amérique Latine et en Afrique. Il va prendre un Boeing 707 réaménagé en une «configuration confortable». Le premier ministre laisse bien peu de place à la presse et persiste à s'isoler et à tenir les journalistes à l'écart au cours d'un voyage payé par les contribuables. Sur quels critères, outre le favoritisme, se fonde donc le premier ministre pour décider du nombre de reporters qui l'accompagneront dans son prochain voyage?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, pour ce qui est du 707 et de sa configuration confortable, sauf erreur, c'est précisément le même avion et la même configuration que le chef du député a utilisés pour se rendre à la réunion des pays du Commonwealth en Afrique, l'an dernier, et je ne vois donc rien d'exceptionnel à cela. L'avion que j'utilise est celui dont s'est servi le très honorable chef de l'opposition quand il était premier ministre.

Pour ce qui est de la presse, elle peut bien envoyer qui elle veut où elle veut, mais comme le nombre des journalistes qui peuvent voyager dans l'avion est limité, il leur faudra décider qui pourra venir. La raison en est que certains pays où nous allons—et où nous sommes allés la dernière fois—ont fait savoir qu'ils préféreraient que je ne sois pas accompagné de 40 à 50 journalistes. Nous nous efforçons d'accéder à leur demande mais, bien sûr, la presse est toujours libre de suivre tous mes déplacements officiels à l'étranger.

**M. Hnatyshyn:** Madame le Président, en fait, je pense qu'un premier ministre qui fait un voyage payé par les contribuables devrait être accessible. Nous sommes loin des grands voyageurs avec ce premier ministre qui voyage aux frais de la princesse.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lumley:** Vous devriez avoir honte.

**M. Hnatyshyn:** Il n'empêche que le premier ministre part en voyage au moment où nous avons un débat constitutionnel très important, où le chômage atteint un niveau sans précédent...

**M. MacEachen:** Il diminue.

**M. Hnatyshyn:** ... et où la politique énergétique cause de graves dissensions et paralyse l'activité au Canada. Le premier ministre a approuvé des dépenses de plus de 60 millions de dollars pour faire de la publicité et manipuler l'opinion publique. Ne pense-t-il pas qu'il devrait réserver une partie de cet argent pour permettre aux journalistes d'assurer librement le reportage de son voyage, et pas seulement ceux qui l'arrosent à grands coups d'encensoir.

**M. Trudeau:** Madame le Président, je regrette de voir le député se joindre au chef du Nouveau parti démocratique pour parler de voyages aux frais de la princesse, alors qu'il s'agit de montrer que le Canada s'intéresse au sort de milliards d'êtres humains dans le monde qui vivent dans la pauvreté, qui se couchent le ventre creux tous les soirs et qui n'ont pas les

moyens de vivre dans des conditions sanitaires convenables. Si le député reproche à notre gouvernement de vouloir aider le tiers monde, il peut former une alliance avec le chef du Nouveau parti démocratique et laisser le public juger sa position.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hnatyshyn:** Vous le faites en secret.

\* \* \*

## LE BUDGET

LES PRÉVISIONS EN MATIÈRE DE CHÔMAGE ET D'INFLATION—  
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle porte sur l'écart qui existe entre les prévisions contenues dans le budget et le document dit de moyen terme qui a été publié au moment de l'adoption du budget et les chiffres dont on fait présentement état relativement à la conjoncture de l'économie canadienne. Je rappellerai au ministre les paroles qu'il a prononcées dans son exposé budgétaire et qui figurent à la page 26:

Les projections financières sont basées sur les projections économiques à moyen terme décrites dans un document accompagnant le budget.

Si l'on considère les statistiques sur le chômage qui ont été établies pour l'année 1980, on se rend compte que le taux de chômage devra être inférieur à 6 p. 100 en décembre pour que puissent se vérifier les chiffres que le ministre a projetés sur une base annuelle dans le budget. On peut se rendre compte des écarts qui existent entre les chiffres reflétant le prix des aliments, qui viennent d'être publiés et ceux qui sont prévus pour l'année prochaine. Si l'on fait abstraction des estimations du ministère des Finances, la plupart des analyses prévoient que les taux atteindront 14 p. 100 ou 15 p. 100, dans le cas de la Banque de Commerce, et 16 p. 100 dans le cas de l'Ontario Federation of Agriculture.

Si l'on peut prouver—et d'après moi, c'est possible—que les prévisions formulées dans le budget relativement au chômage et à l'inflation en 1981 sont fondées sur des calculs erronés et qu'elles ne reflètent pas le véritable état de l'économie, n'est-il pas temps pour le gouvernement, de l'avis du ministre, de reformuler la politique économique de façon à tenir compte d'une situation qui de toute évidence va en se dégradant?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je reconnais sans ambages que ces prévisions sont appelées à être révisées compte tenu de l'évolution de la situation non pas seulement au Canada, mais partout ailleurs dans le monde. Dans mon exposé budgétaire, je croyais avoir expliqué clairement que toutes les prévisions étaient incertaines. Je suis persuadé de l'avoir dit dans l'exposé budgétaire. Cela me paraît raisonnable et je puis assurer au député que je n'ai pas l'intention de présenter d'excuses si certaines des prévisions établies pour 1981 ou même plus tôt ne se concrétisent pas, la situation ayant évolué. Il est risqué d'établir des prévisions économiques et je constate que les économistes ont plus souvent tort que raison.